

BILLY infos



Scolarité

INVESTIR DANS LA RÉUSSITE

P:6et7



Rentrée culturelle

Éveiller aux arts et à la culture

p.8 et 9



Vie associative

Nature, partage et amitié

p.12 et 13



Intercommunalité

L'abonnement TADAO gratuit
à compter du 1^{er} janvier 2025 !

p.18

INFOS PRATIQUES

Cimetière

- A l'occasion de la Toussaint, le nettoyage et l'entretien des tombes devront être terminés pour le 29 octobre. Après cette date, aucun dépôt de matériaux, pierre, ne sera toléré. De plus, il est interdit aux entrepreneurs marbriers de construire des caveaux ou de poser des monuments du 31 octobre au 4 novembre inclus.
- Les horaires d'hiver seront appliqués à compter du 4 novembre : du lundi au dimanche de 8h30 à 17h jusqu'au 31 mars.

Pour information :

« Chaque année, la mairie recense les concessions venues à échéance. A cet effet, afin d'avertir les héritiers, un écriteau est apposé sur la concession. Si tel est le cas, veuillez-vous rapprocher au plus vite des services municipaux ».

Collecte des déchets verts

Voici la dernière date concernant le ramassage des végétaux :

VENDREDI 11 OCTOBRE à partir de 13h

Maximum 10 sacs de 100L de légumes ou 1M³ de branchages fagotés.



Accueils de loisirs d'automne

Ils auront lieu du **21 AU 31 OCTOBRE**
Inscriptions sur le site ou sur l'application « my perischool », jusqu'au 4 octobre, avec le code commune CZVRVNT.
Contact : 06 72 57 75 76.



Passage à l'heure d'hiver

Le passage à l'heure d'hiver a lieu le dernier week-end d'octobre. Cette année, on passera à l'heure d'hiver dans la nuit

du **SAMEDI 26 OCTOBRE**
au **DIMANCHE 27 OCTOBRE**

A 3h du matin, il sera 2h.
Nous gagnerons 1h de sommeil !



Ducasse d'automne

La ducasse d'automne qui aura lieu du **19 AU 27 OCTOBRE**, prendra place Mathieu.



Pass culture

Le PASS culture est un dispositif d'aide à l'accès à la culture destiné aux jeunes âgés de 15 à 18 ans. Sur le pass culture, vous avez le droit à :

- 20€ à 15 ans
- 30€ à 16 et 17 ans
- 300€ à 18 ans

Rendez-vous sur pass.culture.fr pour l'obtenir !



ÉTAT CIVIL

Naissances

Lona Drique, le 02/08 à Divion ;
Mani Varez, le 03/08 à Lens ;
Racim Mekedem, le 11/08 à Lens ;
Eilly Gilbert, le 11/08 à Lens ;
Calista Simon, le 12/08 à Lens ;
Victoria Klein, le 23/08 à Lens ;
Aëlis Grimbert, le 27/08 à Lens.

Mariages

Laura Tavernier
et Jérôme Bour, le 17/08.

Décès

Pascal Evin, 54 ans ;
Hourya Benmansour,
ép. Mebtoul, 66 ans ;
Jean-Luc Lebas, 64 ans ;
Fati Terfous, 50 ans ;
Adeline Seignez, 34 ans.

Sommaire

- **P.4 et 5** : Devenez famille d'accueil !
- **P.6 et 7** : Investir dans la réussite scolaire.
- **P.8 et 9** : Eveiller aux arts et à la culture.
- **P.10** : Souvenir de la libération de la ville.
- **P.11** : Venez célébrer la Sainte Barbe !
- **P.12** : Les Jardins ouvriers s'ouvrent à la population.
- **P.13** : Percoteux, une passion en adéquation avec la nature.
- **P.14** : Les époux Lemièrè célèbrent leurs 50 ans de mariage.
- **P.15** : Solidarité, un accompagnement pour les plus vulnérables.
- **P.16** : Les clubs sportifs font leur rentrée.
- **P.17** : Le service municipal des sports vous invite à des stages sportifs.
- **P.18** : La CALL rembourse votre abonnement TADAO.
- **P.19** : Tribunes libres.

Billy-Infos

Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny

Tél : 03 21 13 81 13

Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr

Site web : www.billy-montigny.fr

Facebook : [/ville.billy.montigny](https://ville.billy.montigny)

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception
graphique et impression :

Service communication



Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Nous vivons au rythme des saisons et des événements. La rentrée des classes est l'un des plus importants puisqu'il sonne la reprise d'une certaine routine qui régit la vie de la plupart d'entre nous.

Dans ce cadre, la municipalité accompagne les habitants au quotidien que ce soit dans les affaires scolaires, sociales et culturelles. Ainsi, nous investissons toujours plus dans les écoles pour favoriser l'enseignement de vos enfants avec notamment les fournitures offertes à tous les élèves et une bourse pour les lycéens et les étudiants. Nous mettons à la disposition des parents un service périscolaire de qualité où les enfants s'épanouissent avant et après l'école, et le midi aux restaurants scolaires où les repas sont préparés sur place.

Parce que le développement n'est pas fait que d'instruction à l'école, nous, élus de la municipalité, mettons les moyens pour faciliter l'accès à la culture avec nos écoles municipales de musique et de danse, mais aussi la médiathèque Nelson Madiba Mandela qui célébrera ses 10 ans en 2025.

Le sport n'est pas en reste avec notre service dédié qui vous propose gratuitement les dispositifs : le savoir nager, le savoir rouler et le « Chacun son sport » où vos enfants pourront s'essayer, toujours gratuitement, à de nombreuses disciplines sportives auprès de nos associations.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Votre Jaurie,
Bruno Troni

Et si vous deveniez famille d'accueil ?

Le ministère de la Justice recherche des familles d'accueil pour la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) qui, pour un temps déterminé, peuvent offrir un cadre de vie sécurisant à des mineurs en conflit avec la loi. Le but : les aider à se construire un avenir dans les meilleures conditions possibles. On vous explique pourquoi et comment devenir famille d'accueil.



Qu'est-ce que le placement en famille d'accueil ?

Lorsqu'un mineur a commis une infraction, le juge peut décider de le placer dans le cadre de son suivi judiciaire. Cette mesure consiste à éloigner l'adolescent de son environnement habituel et à lui offrir un cadre de vie sécurisant à même de **favoriser une démarche de changement, de responsabilisation et de socialisation**. Selon les cas, l'accueil peut être en hébergement collectif ou individuel, ou en famille d'accueil.

La famille d'accueil assure l'hébergement, le couvert et l'accompagnement du jeune dans ses déplacements. **Elle lui offre des repères de vie au quotidien.**

L'accueil peut se faire sur un temps long ou être ponctuel : en semaine, pendant les vacances scolaires ou les week-ends.

En 2022, 678 jeunes pris en charge par les services de la PJJ ont été placés en familles d'accueil.

Les missions de la PJJ

La PJJ a pour cœur de mission l'action éducative dans le cadre pénal. Elle prend en charge et encadre les mineurs qui font l'objet d'une décision de justice pour leur permettre de trouver leur place dans la société.

Objectifs : protéger, éduquer et insérer les mineurs confrontés à la justice, dans un objectif de lutte efficace contre la récidive.

Famille d'accueil PJJ et assistant familial, ce n'est pas pareil !

Il ne faut pas confondre les familles d'accueil de la PJJ avec "l'assistant familial", aussi couramment appelé famille d'accueil. L'assistant familial est un professionnel qui accueille des mineurs en difficulté dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Il est salarié des services du département ou d'une association d'aide à l'enfance.



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Comment s'organise un placement en famille d'accueil ?

La protection judiciaire de la jeunesse assure le suivi éducatif du mineur et met en œuvre les mesures prononcées par le juge. Elle organise le placement et accompagne les familles d'accueil.

Avant de recevoir un adolescent, la famille d'accueil échange avec l'éducateur de la PJJ en charge de son suivi. Ensuite, elle s'engage en signant une convention qui détermine le cadre de son intervention. Elle

définit la responsabilité qui incombe au quotidien à la famille d'accueil et au service de la PJJ en charge du jeune. Il s'agit de trouver un juste équilibre entre sa place d'accueillant et l'équipe éducative sans se substituer à la famille du mineur.

Chaque famille d'accueil bénéficie d'un accompagnement tous les jours de l'année, 24^{h/24}, et aussi souvent que nécessaire, de la part des professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

45€/jour

Les familles d'accueil perçoivent une indemnité journalière de 45 € net d'impôt. La PJJ prend en charge les frais annexes (transport, habillement, scolarité, activités)

Qui peut devenir famille d'accueil ?

Femme ou homme, célibataire ou en couple, avec ou sans enfant(s), en appartement ou en maison, en milieu rural ou urbain... Tout le monde peut être famille d'accueil, à condition :

- d'avoir un casier judiciaire vierge,
- d'avoir une chambre libre et aménagée pour que le jeune dispose d'un espace privé,
- que l'ensemble des membres du foyer soit d'accord pour accueillir un jeune.

Les adolescents accueillis ont avant tout besoin de personnes solides et disponibles, en mesure de comprendre leur situation et de s'y adapter. Il s'agit de créer un climat de confiance et d'être capable de faire face à des situations complexes.

Comment devenir famille d'accueil ?

Contactez l'établissement le plus proche de chez vous, notamment l'**UEHD 62 44 rue du docteur Leleu, 62400 Béthune 03 59 71 12 88.**

- Une équipe de la PJJ vient à votre rencontre pour faire connaissance.
- Vous convenez ensemble de la mise en place d'un accueil selon vos disponibilités.
- L'éducateur en charge du suivi du jeune qui correspond à vos modalités vous contacte.
- Un premier échange permet d'organiser l'accueil à domicile du jeune puis, vous signez la convention avec l'établissement en charge de son suivi afin de fixer toutes les modalités.
- Vous bénéficiez d'un soutien 24^{h/24} et 7^{j/7} aussi souvent que nécessaire des professionnels de la PJJ en charge du suivi éducatif.
- Vous percevez une indemnisation journalière de 45€ net d'impôt par jeune accueilli. La PJJ prend en charge les frais annexes (transport, vêtements, scolarité, activités...).



Contenu extrait de la campagne officielle du Ministère de la Justice sur son site Internet : www.justice.gouv.fr/actualites/actualite/vous-avez-devenir-famille-daccueil

Investir dans la réussite scolaire

Véritable socle de notre société, l'éducation fait partie des priorités de la municipalité. Depuis le début, elle n'a jamais failli à son engagement auprès des écoles que ce soit dans les infrastructures, les équipements et l'accompagnement périscolaire. Pour aller encore plus loin, les élus ont innové depuis la rentrée 2017 avec les fournitures scolaires offertes à tous les élèves.



Mentions très bien en calcul

La municipalité accorde chaque année une large part de son budget à l'éducation. Au dernier vote du Conseil Municipal, 1 281 300€ ont été alloués à l'enseignement et la formation. Particularité, cette ligne budgétaire n'est jamais revue à la baisse.

En avance sur son temps

La distribution gratuite des fournitures scolaires a fait sa place dans le débat politique. En attendant, si elle commence à se démocratiser au sein des collectivités, la municipalité de Billy-Montigny a déjà un coup d'avance puisque depuis 2017, elle octroie à chaque élève les fournitures scolaires sans conditions de ressources.

Nouveauté cette année, en plus du traditionnel dictionnaire, les CM2 ont reçu un livre scientifique ainsi qu'un dictionnaire bilingue.

Des bâtiments et des équipements à la pointe

Toutes les écoles ont fait l'objet d'une rénovation ou d'une construction récente, permettant d'accueillir dans les meilleures conditions élèves, enseignants et ATSEM, présentes dans chaque classe de maternelle.

De plus, Les classes sont dotées d'un précieux outil pédagogique de pointe, l'écran numérique interactif.



Quelques chiffres

Les fournitures scolaires

Primaire 9160€
Collège 6045€

Le traditionnel dictionnaire

avec un recueil scientifique et un dictionnaire bilingue 2160€

8 ENI

pour l'école
Robert Doisneau
18 200€





Élèves et professeurs ont retrouvé le chemin des classes par une journée ensoleillée qui, espérons le, sera de bon augure pour la réussite de chacun.



Le goût d'apprendre



La pause méridienne est très importante pour l'enfant. Elle lui permet de se restaurer, de se détendre et de prendre du temps pour le loisir entre deux demi journées d'efforts et d'apprentissages. Pour que cela se déroule dans les meilleures conditions, les demi pensionnaires ont accès au restaurant scolaire Au pain d'Alouette et son satellite, inaugurés en 2018.

Les plats sont préparés sur place par le chef cuisinier de la commune et facturés 3,10€ l'unité aux familles.

Retrouvez le menu de la cantine sur notre site internet www.billy-montigny.fr

De l'éveil aux arts et à la culture

En parallèle de l'école, enfants et adolescents ont besoin d'exprimer leur créativité. Pour leur permettre, la municipalité met en place des cours de musique, de poterie et de danse par le biais des écoles municipales. De plus, la médiathèque a aussi pour vocation à sensibiliser à lecture dès le plus jeune âge.



École de musique

Un succès crescendo

En pleine dynamique, l'école municipale de musique et de poterie, Léo Ferré, a doublé son nombre d'élèves en 2 ans, soit 62 élèves aujourd'hui. Un engouement de la part de la jeune population, mais aussi des adultes mélomanes.

Deux nouveaux instruments, la clarinette et le trombone, se sont ajoutés à ceux déjà enseignés par une équipe pédagogique composée de dix professeurs diplômés ou en cours d'acquisition. Une classe de

musiques actuelles a été ouverte avec des ateliers collectifs de guitare et d'accompagnement au chant. L'école de musique participe aussi à des projets extérieurs comme les concerts de poche, un stage d'orchestre symphonique et junior régional.

Les cours de poterie sont quant à eux ouverts aux adultes les samedis matins désormais. Après avoir fait l'acquisition d'un nouveau four, la municipalité exprime sa volonté d'élargir cette pratique.



Pour toutes inscriptions ou renseignements, des permanences ont lieu aux horaires suivants :

- Mercredis de 8^h30 à 12^h et de 14^h à 17^h30
- Jeudis de 14^h à 17^h30

Espace culturel Léo Ferré av. de la Fosse 2

Téléphone : 03 21 76 03 88 ;

Mail : ecole.musique@billy-montigny.fr

École de danse

Une choré bien rodée



Véritable institution billy-sienne, l'école de danse du Khoréa continue de prendre les inscriptions pour les adultes.

Les cours ont lieu le vendredi de 18^h45 à 19^h45 pour le fitness et de 19^h45 à 20^h45 pour le contemporain et modern jazz.

Salle le Khoréa rue Ampère

Téléphone : 03 21 20 57 00 ;

Mail : lekhorea@outlook.fr

Médiathèque

“ Un enfant qui lit, sera un adulte qui pense ”

Pour que la lecture devienne un plaisir dès le plus jeune âge, la médiathèque accueille, gratuitement, les enfants de 0 à 10 ans inscrits ou non, résidents à Billy Montigny ou non, lors de rendez-vous réguliers.

Confortablement installés dans l'espace jeunesse, à chaque séance, parents et enfants sont ravis de se retrouver pour écouter des histoires lues et partager un temps d'activités.

Le club Gigi, du nom de la mascotte bien connue aujourd'hui des participants, propose aux 0/5 ans l'écoute de livres jeunesse, de comptines avant de finir par un

atelier culturel ludique, le premier mercredi du mois de 10^h30 à 11^h.

Pour les plus grands, les Pépites de Gigi proposent le mercredi tous les deux mois, un goûter lecture, de 16^h à 17^h, afin de découvrir les coups de cœur et nouveautés à destination des 6/10 ans, après avoir réalisé un encas tiré d'un livre de recettes du rayon cuisine.



Sensibilisation

Mettez vous au rose

Octobre Rose

La municipalité se mobilise à nouveau pour la campagne d'Octobre Rose. A cette occasion, elle vous donne plusieurs rendez-vous avec le concours d'associations.

Spectacle humoristique « La Ronde des femmes » par la Compagnie « La Belle Histoire », en partenariat avec le CCAS et l'association Femmes tout simplement.

VENDREDI 4 OCTOBRE, 19^h
à l'espace Culturel Léon Delfosse,
réservations en médiathèque.

Rendez-vous sur le marché dominical avec l'association « Femmes tout simplement »
DIMANCHE 13 OCTOBRE dès 10^h

Atelier cuisine
En partenariat avec de Fil en aiguilles et aux Fourneaux confection d'un muffin à la betterave logo Octobre rose en sucre
MARDI 15 OCTOBRE à 9^h30

Marche Rose
Marche à destination du parc urbain avec goûter musical à l'espace culturel Léo Ferré et le service des sports.

MERCREDI 16 OCTOBRE 14^h30
réservée aux CCAS bénéficiaires avec un ou deux accompagnants de leur choix

Vide dressing
Organisé par « Femmes tout simplement »
SAMEDI 16 NOVEMBRE
10^h-12^h et 14^h-17^h
Au centre Pablo Picasso
femmesoutsimplement@yahoo.com

Instants loisirs

Participez aux séances de **SCRABBLE** à la médiathèque le 2^e mardi du mois, de 15^h à 18^h. Partage, rire et convivialité sont au rendez-vous !

Dates à venir :
08/10 ; 12/11 ; 10/12 ; 14/01 ; 11/02 ; 11/03 ; 08/04 ; 13/05 ; 10/06

Venez profiter d'un après-midi de jeux à la médiathèque lors de l'**Animajeux**, de 15^h à 18^h. Nouveaux adeptes de jeux, rejoignez-nous, rires et bonne humeur assurés !

Dates à venir :
23/10 ; 26/11 ; 28/01 ; 25/02 ; 25/03 ; 22/04 ; 27/05 ; 24/06



Libération de la ville

Billy-Montigny, haut lieu de la Résistance

Le 2 septembre 1944, le premier char allié traverse notre ville depuis Rouvroy suite à la victoire sur l'Allemagne nazie. Acclamée, cette traversée symbolise la libération de la ville qui a toutefois été menée par les résistants locaux, bien organisés, qui ont fait de Billy-Montigny un pivot de la Résistance à l'occupation.

C'est en octobre 1945, cinq mois après la victoire sur le nazisme, que le colonel Henri Manhès, adjoint de Jean Moulin (déporté à Buchenwald) et son compagnon de route Marcel Paul, ministre du Général De Gaulle (déporté à Auschwitz et à Buchenwald), ont fondé la FNDIRP (Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes).

Comme son nom l'indique, elle rassemble toutes les catégories de victimes du nazisme et de ses complices de la collaboration : déportés, internés, combattants de la résistance, exilés, patriotes... La FNDIRP représente la principale association de déportés.

Après avoir déposé des gerbes sur la stèle des époux Heller, au monument des fusillés, à la

stèle des victimes civiles et au monument aux morts, Bruno Troni, maire, a évoqué les noms de billysiens qui ont contribué à la libération de la ville. Ces résistants sont : Yvonne et Georges Capelle (fusillé au Mont valérien en 1943), Emilienne Mopty (exécutée en janvier 1943 en Allemagne), Lucien Delannoy, René Canivez, Louis Lethien...

Ensuite le cortège s'est rendu à la médiathèque Nelson Mandela, où deux expositions, une sur la déportation et l'autre sur les grèves patriotiques étaient installées. Afin de se rendre compte ce qu'ont vécu nos aïeux, les écoles primaires et le collège sont venus voir ces deux expositions, dont certains garderont en mémoire les images de la barbarie nazie.



Cérémonies officielles

Hommage à Guy Môquet
MARDI 22 OCTOBRE

Rassemblement sur le parking du cimetière à 17^h30.

106e anniversaire du 11 novembre 1918
LUNDI 11 NOVEMBRE

Rassemblement au monument aux morts rue Dolet à 9^h15.



Sainte Barbe

Entretenir la flamme de nos traditions

Le temps fort de l'Agglomération de Lens-Liévin passe par le territoire billysien avec une programmation riche, originale et ouvert à tous. Ces animations sensibiliseront les jeunes et les moins jeunes autour d'un passé commun, celui de la Mine avec ses histoires, ses héros, ses drames mais également une époque dont il faut impérativement se souvenir.



Les festivités commenceront par **un spectacle pyrotechnique** avec jongleurs et cracheurs de feu sur le parvis de l'espace culturel Léon Delfosse, avenue de la Fosse 2 à 18h30, suivi du spectacle, « Tout en haut Ch'Terril ». **Une comédie musicale patoisante** en hommage à l'ère minière et à Arthur Wévy, mineur chansonnier.

Vous serez invités à plonger dans les mélodies des Hauts-de-France. Inspirés par notre riche héritage culturel, les titres patoisants évoquant la vie des mineurs seront revisités.

VENDREDI 29 NOVEMBRE, 18h30 à l'espace culturel Léon Delfosse. *Gratuit sur réservations en mairie et en Médiathèque.*

Documentaire

La municipalité vous propose la projection du film documentaire « Des vies au fond », réalisé par André Gregorcic. Après « Femmes de mineurs », l'auteur dépeint le point de vue de 12 mineurs, 12 hommes comptant parmi les deniers en activités avant la fermeture des houillères. Des témoignages poignants.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE, 18h30, à l'espace culturel Léon Delfosse. *Gratuit sur réservations en mairie et en Médiathèque.*

Spectacle « Vie de charbon » par la compagnie les Baladins.

“ Jules et Léonie ont gravé leurs noms en lettres de charbon sur un mur de la Cité. Ils sont unis pour les meilleurs et les pires moments de la vie. Ils vivent ensemble les soubresauts de l'épopée minière et les grandes étapes. ”

SAMEDI 30 NOVEMBRE, 15h à la médiathèque Nelson Mandela. *Gratuit sur réservations. Public adulte.*



DES VIES AU FOND



Un film de ANDRÉ GREGORCIC

Le **MERCREDI 4 DÉCEMBRE** s'annonce d'ores et déjà chargé avec plusieurs animations :

- Des ateliers d'arts créatifs auront lieu avec pour thème la mine, bien évidemment avec Récup'Art, à la Maison de l'enfant.
- L'après midi à **partir de 16h**, rendez-vous en médiathèque lors du « Mercredi Galibot » avec des lectures à voix haute et toute une galerie de jeux ! *Gratuit sur réservations pour les plus de 6 ans.*
- Testez vos connaissances en langue Ch'ti et découvrez l'origine de certains mots encore utilisés aujourd'hui avec humour lors d'une dictée, **18h30**, au centre Picasso.
- Représentation musicale avec le Ch'ti Benjamin, jeune chanteur qui reprendra des classiques de notre région à **19h30 sur le parvis de la mairie.**

Un lâcher de lanterne en hommage aux mineurs viendra conclure la soirée avec partage du briquet offert par la municipalité.



Jardins ouvriers

CULTIVER LA TERRE ET LE PARTAGE

A l'entrée de la ville, au pied du terril 84 qui surplombe la cité 10 comme s'il veillait sur elle, se trouve une terre fertile, celle des Jardins ouvriers. Un des derniers héritages des Houillères, quand

les mineurs travaillaient sous et sur la terre. Aujourd'hui, femmes et hommes continuent de cultiver terre et traditions sur toile de partage et d'amitié.

Nous sommes à la veille de l'automne. Ses couleurs se confondent sur un large étal composé de légumes cultivés sur les jardins ouvriers. Pourtant, il fait un temps radieux, à l'image des jardinières et des jardiniers billysiens, heureux d'accueillir des visiteurs lors de leur journée portes ouvertes.

S'ils ont l'habitude de rencontrer la population une fois tous les deux ans au Forum des associations, les jardiniers ont décidé cette année d'inviter le public sur leurs parcelles.

Ainsi, les visiteurs ont pu estimer au plus juste le poids d'une énorme citrouille (21kg600

Retrouvez
les jardins
ouvriers
rue d'Auxerre

à la pesée) pour espérer la remporter tout en dégustant un délicieux potage maison offert. " L'envie de créer une animation dans le quartier et de partager nos récoltes avec la population nous ont motivé à organiser cette journée. Nous avons donc été heureux de constater que les visiteurs ont joué le jeu puisqu'ils ont été généreux en dons " se réjouit Vanessa, trésorière de l'association et d'ajouter " Nous allons reconduire cet événement à l'avenir avec grand plaisir ".

Un soutien indéfectible de la ville

Bien consciente de l'importance des jardins ouvriers pour la promotion de la nature et de l'environnement, la municipalité apporte son

soutien logistique et financier sans faille. Dernièrement, elle a investi 10 000€ dans la réfection de l'entrée et du parking avec la pose d'un bitume pour un meilleur confort.

Lors d'un repas convivial organisé par les jardiniers, Bruno Troni, Maire, a réaffirmé l'engagement des élus de la majorité auprès de l'ensemble du tissu associatif qui contribue au rayonnement de la ville.



Cuisine

Idée recette pour vos courgettes



RISOTTO COURGETTE RÔTIE ET BURRATA

INGRÉDIENTS

- 2 courgettes
- 2cs huile d'olive
- Une poignée d'amande
- 2 gousses d'ail
- 2cs de Parmesan
- Sel/poivre
- 200gr de riz à risotto
- 500ml de bouillon de légume
- 1 Burrata
- Du piment
- Des amandes effilées
- 1 oignon
- Feuilles de basilic

1. Dans une poêle, faites revenir les courgettes.
2. Mixez dans un blender vos courgettes cuites, amandes, ail, parmesan et huile d'olive. Réservez.
3. Dans une autre poêle, faites revenir l'oignon émincé, le riz à risotto et ajoutez petit à petit du bouillon de légumes. A mi cuisson, ajoutez votre crème de courgettes.
4. Servez le tout dans une assiette, déposez votre burrata saupoudrée d'amandes effilées, de la courgette grillée et le piment. Terminez avec le basilic.

Source : @Lapetitechefmumu

www.facebook.com/reel/780428623389808

Pêche

Une passion en respect avec la nature



Amoureux de la nature, les Percoteux partagent une passion en adéquation avec l'environnement. Pour cela, ils pratiquent leur discipline selon des règles respectant la faune et la flore.

Un silence règne autour de l'étang où les Percoteux, patients et minutieux, ne lâchent pas des yeux le bout de leur ligne. Alors que les dernières minutes du concours auquel ils participent s'écoulent, Aurore Mopty et Marc Eckman, conseillers municipaux délégués, les saluent et sondent les bourriches. Il faut dire que la municipalité, qui subventionne la location de cette parcelle du marais de Pelves, prêche une attention particulière à l'activité des pêcheurs, même en dehors de notre ville.

Après la pesée, les Percoteux procèdent immédiatement à la remise à l'eau des poissons selon la règle du No-Kill, une pratique qu'ils ont choisi d'adopter. " Nous sommes de passage ici "

explique Frédéric, président de l'association. " Nous faisons en sorte de perturber le moins possible la faune et la flore locale. Nous avons choisi de relâcher les poissons afin de ne pas perturber leur reproduction, notamment celle du goujon qui est une espèce assez rare ". Les journées pêche sont aussi un moyen de passer une journée entre amis, coupée du quotidien.

Bien-sûr, les Percoteux sont désireux d'élargir leur cercle et sont ouverts à toutes nouvelles adhésions. Alors si l'envie vous vient de titiller le poisson entre amis, n'hésitez pas !

Inscriptions par téléphone :
Francis, trésorier : 06 72 59 40 47
Frédéric, président : 06 61 89 07 60



Noces d'or

UN AMOUR TOUT FEU, TOUT FLAMME!



Les anniversaires de mariage sont des moments spéciaux pour célébrer l'amour et la durée d'une union. Ils sont chargés de significations historiques qui varient selon les traditions et les époques. Le 7 septembre, les époux Lemière ont renouvelé leurs consentements devant Marceline Brebion, Adjointe au maire.

La rencontre du couple s'est faite lorsque Jean-Pierre était en permission et qu'il croise Rose-Marie chez un de ses amis, et là, c'est le coup de foudre. C'est ainsi que le 7 septembre 1974, ils se marièrent et eurent trois enfants. Ils leur donneront 9 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Billysien pur souche, Jean-Pierre Lemière est né le 21 octobre 1951 dans la rue Lamendin. Issu d'une fratrie de 8 enfants, il sera scolarisé jusqu'à l'âge de 14 ans. Très tôt, il perdra son père et devra trouver du travail pour subvenir aux besoins de la famille. Jean-Pierre travaillera comme fileur à la linière lilloise,

puis multipliera les emplois. Il sera même conducteur pour enfants en situation de handicap et occasionnellement chauffeur pour les jeunes colons billysiens qui partaient en Pologne.

Il effectuera son service militaire à Soissons de 1972 à 1973, mais sa plus grande passion était de servir dans les sapeurs-pompiers. Il s'engagera à l'âge de 16 ans chez les pompiers volontaires de Billy-Montigny et le fera pendant 44 ans, et en étant le pompier le plus âgé en activité de France. C'est ce qu'il lui a valu les distinctions de grandes importances remises par les Ministère de l'Intérieur.

Cette « tête brûlée », si on peut l'appeler ainsi, a failli perdre la vie dans les flammes en 1963 et comme le dit Mme Brebion « Il n'y a peut-être plus de caserne à Billy, mais toi tu es toujours vivant ! ».

Ses occupations sont les petits-enfants, le foot, le vélo, la nata-

La cérémonie, a été officiee par Marceline Brebion, adjointe au maire déléguée aux personnes âgées.

tion et surtout entretenir sa langue, car tous ceux qui le côtoient savent qu'ils vont en avoir pour un petit moment.

Rose-Marie est née le 13 août 1955 à Méricourt et elle est issue d'une fratrie de 11 enfants. Comme beaucoup de jeunes filles à l'époque, elle obtiendra le certificat d'études et ira travailler en confection.



Elle sera repasseuse et presseuse pour de grandes enseignes, puis changera d'orientation pour travailler à la vie active.

Après s'être occupée de ses trois enfants quand ils étaient petits, Rose-Marie reprendra son activité professionnelle, tout en alliant travail en atelier et éducation des enfants.

« C'est une femme organisée et tolérante pour accepter toutes les contraintes imposées par son mari. Etre l'épouse d'un pompier soumis aux règles militaires n'a pas toujours été facile », tenait à rappeler l'adjointe.

Aides solidaires

Un accompagnement pour les plus fragiles

La Municipalité, par le biais du CCAS, a pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les plus vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées(es), personnes en difficulté ou en grande précarité), en les aidant le plus efficacement possible.

Cette année encore, la municipalité vous propose l'aide gratuite au transport motorisé pendant la période de la Toussaint. Le but étant d'aider les personnes ayant des difficultés à se déplacer pour fleurir la tombe de leurs proches.

La voiturette sera disponible du mercredi 30 octobre au samedi 2 novembre de 9^h à 12^h et de 14^h à 17^h.



Depuis plusieurs années, la municipalité offre un colis aux demandeurs d'emploi pour les fêtes de fin d'année.

Environ 150 bénéficiaires peuvent prétendre à ce colis mais doivent s'inscrire au préalable au CCAS - 33 rue de Rouvroy. Vous avez jusqu'au 31 octobre, dernier délai, pour effectuer votre démarche.



Restos du coeur

Les inscriptions reprennent !

C'est toujours sous la responsabilité de Philippe Pecqueur que les inscriptions pour Les Restos du Cœur vont reprendre. Elles auront lieu les :

- Les lundis 21 et 28 octobre, 4 et 18 novembre de 14^h à 16^h
- Les jeudis 24 et 31 octobre, 7, 14 et 21 novembre de 9^h15 à 11^h
- Puis les jeudis à 10^h

Contact : M. Pecqueur
au 03 21 76 88 84



Activités

Ateliers prévention

Yoga du rire

Avec Prévention Artois

JEUDI 17 OCTOBRE

de 11^h à 12^h

VENDREDI 22 NOVEMBRE

de 13^h30 à 14^h30

JEUDI 28 NOVEMBRE

de 11^h à 12^h

au centre Pablo Picasso

Challenge des gentlemen

Avec la Ligue contre le cancer

* Prévention sur les cancers

(prostate, testicules et colorectal)

MARDI 12 NOVEMBRE

de 10^h à 12^h

Au centre Pablo Picasso



Journée mondiale du diabète

avec Filieris

MARDI 19 NOVEMBRE

de 9^h à 12^h

au centre Pablo Picasso



Atelier créatif

Emballage cadeaux de Noël

MARDI 17 DECEMBRE

de 9^h à 11^h

au centre Pablo Picasso

Inscriptions au CCAS,
rue de Rouvroy
ou au 07 87 49 91 63.

Une reprise sportive !

La rentrée dans les clubs sportifs français s'est faite depuis maintenant quelques semaines. Et on peut dire que l'effet J.O. a eu un afflux de licenciés dans nombreuses disciplines. Dans nos associations billysiennes, cet afflux n'a pas dérogé à la règle. Exemple au Tennis de Table, au Boxing-club, à l'athlétisme ou au Judo-Club, où de nombreux jeunes et moins jeunes sont venus s'essayer à ces différentes pratiques sportives.



Judo

Retour sur les tatamis

Si vous avez une âme de combattant et que vous désirez pratiquer un art martial, tout en respectant son adversaire, adressez-vous au judo-club billysien.

- Mercredi 14^h30-16^h (4/6 ans)
- Mercredi 16^h-17^h30 (7/11 ans)
- Mardi et vendredi 19^h-20^h30 (à partir de 12 ans)
- Dimanche 10^h30-12^h (judo famille à partir de 4 ans)
- Jeudi 19^h-20^h30 et samedi 9^h30-11^h (Taïso/Taïfit (à partir de 12 ans)
- Lundi 19^h30-20^h45 (self défense à partir de 12 ans)

Le club a ouvert une session para judo (physique ou moteur)

- Mercredi 14^h30-16^h (4/6 ans), 16^h-17^h30 (7/11 ans)



- Dimanche 10^h30-12^h (judo pour tous, handicapé et valide (à partir de 4 ans)

Renseignement à la salle Gérard Philipe du stade Paul Guerre ou au 06 98 69 08 32.

Mail : jcbillymontigny@orange.fr

Athlétisme

Reprise au pas de course

L'heure de la reprise a également sonné chez les athlètes de la section athlétisme des Carabiniers de Billy-Montigny.

Afin de se mettre en jambes, le club avait organisé le « challenge Run 2K ». L'objectif était de réunir ceux qui le souhaitaient, licenciés ou non, sur un parcours de 2000m en relais et de se tester face à un chronomètre.

C'était l'occasion pour certains de garder la forme et pour d'autres de se préparer tout doucement aux futures échéances.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site du club : www.billymontignyathletisme.com

Boxe

A « poing » nommé !

Autre sport de combat méritant le respect, est la boxe anglaise, ou plus communément appelé le « Noble Art ».

Alors, si vous voulez devenir boxeur, rendez-vous au heures d'entraînement ci-contre :

Tous les lundis, mercredis et vendredis de 18^h à 20^h (12 ans et plus). Les mercredis de 16^h à 17^h30 (moins de 12ans).

Renseignements auprès de Guillaume Tornu au 06 27 92 33 54

Facebook : Boxing Club Billysien



Service des sports

Stage sportif

Avec une rentrée bien ancrée et les vacances de Toussaint qui approchent, le service des sports de la ville Billy-Montigny vous propose un stage sportif et un atelier yoga.

Pour y participer, inscrivez-vous uniquement auprès du service des sports - 4/6 rue Etienne Dolet - ou au 06 31 73 78 70.

Handball



Basket-ball



Stage sports collectifs
du 21 au 26 octobre
de 14^h à 16^h,
pour les 9 à 13 ans.



Football



Volley-ball

Atelier yoga

Les adultes, quant à eux, auront l'occasion de s'essayer au yoga.

Pour les adeptes du yoga, un atelier sera proposé à partir du jeudi 10 octobre. Il aura lieu tous les jeudis de 18^h à 19^h à la salle de danse « Le Khoréa ».

Le yoga est la pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration qui vise à apporter un bien être physique et mental.



Calendrier

Les prochaines rencontres

Le Boxing-club billysien en partenariat avec la ville de Billy-Montigny organise les 1/2 finales du Pas-de-Calais. Elles auront lieu le samedi 19 octobre à partir de 18^h à la salle Paul Eluard et seront suivies d'un combat « PRO ». Entrée : 10 €.

DIMANCHE 20 OCTOBRE à partir de 11^h30 à la salle Paul Eluard, gala de boxe éducative. L'entrée sera gratuite.



Football (Rég. 2)

DIMANCHE 20 OCTOBRE
15^h, stade Paul Guerre
BILLY MONTIGNY - CHEVRIERES

Handball (Nat. 1)

SAMEDI 5 OCTOBRE
20^h30, complexe Otello Troni
BILLY MONTIGNY - METZ

SAMEDI 19 OCTOBRE

20^h30, complexe Otello Troni
BILLY MONTIGNY - THIONVILLE

Tennis de table (Dép. 1)

DIMANCHE 6 OCTOBRE
9^h30, salle Joliot Curie
BILLY-MONTIGNY 1 - BILLY-
BERCLAU

DIMANCHE 20 OCTOBRE

9^h30, salle Joliot Curie
BILLY-MONTIGNY 1 - NOYELLES-
GODAULT

Tennis de table (Dép. 2)

DIMANCHE 20 OCTOBRE
9^h30, salle Joliot Curie
BILLY-MONTIGNY 2 - NOYELLES-
GODAULT

Les élus de la CALL ont voté la gratuité pour 2025

Alors que la municipalité a déjà mis en place la gratuité du bus pour les étudiants et les plus de 65 ans, les élus de la communauté d'agglomération Lens Liévin ont voté la prise en charge de l'abonnement TADAO au 1er janvier 2025.

Porté par le groupe communiste et Républicain au conseil communautaire depuis des années, le projet de rendre gratuit l'abonnement Tadao a fait son chemin. Motivée par des facteurs comme la décarbonation et l'amélioration de la mobilité, cette décision aura un effet immédiat sur le budget des habitants des 36 communes de la CALL. En effet, l'abonnement sera pris en charge dès le 1er janvier 2025 dans un premier temps par l'agglomération avant une gratuité totale dès 2026.

Une mesure qui coûtera 3,5 millions d'euros pour l'année 2025

Cette initiative répond à des enjeux économiques en cette période d'inflation, permettant l'accès aux transports de manière équitable mais pas seulement. L'environnement étant au centre de leurs préoccupations, les

élus espèrent un changement d'habitude de la part de la population en favorisant les transports en commun et pour aller encore plus loin, adopter la mobilité douce comme le vélo et la marche à pied.



Pass'Sport

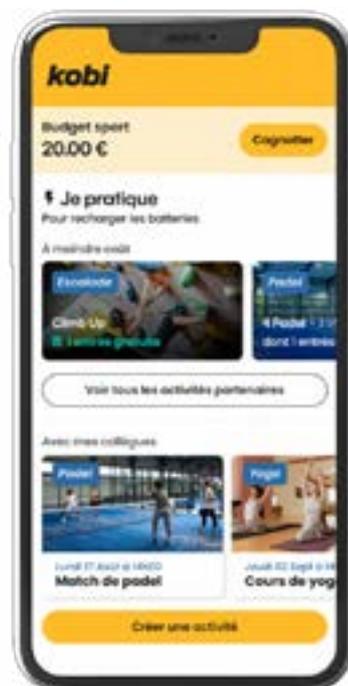
Financez vos dépenses sportives

Mis en place par la CALL, le Pass'Sport permet de financer à hauteur de 30€ l'inscription à un club de sport participant sur les 36 communes de la CALL. Cette initiative s'adresse aux jeunes de moins de 18 ans, sans conditions de ressources, et cumulable avec les autres dispositifs d'aides financières telles que le - à ne pas confondre - Pass sport de l'Etat.



Se dépenser sans trop dépenser

La CALL s'associe à l'application Kobi, un cashback pour financer les licences sportives ou du matériel. Téléchargez l'application et récupérez un pourcentage de vos dépenses effectuées chez les clubs et les commerces volontaires locaux. Vous pouvez ainsi utiliser l'argent cagnotté pour financer vos dépenses sportives.



Pour la liste d'Union Républicaine

Le président de la République, sévèrement battu aux élections européennes, a cherché à relégitimer son quinquennat en procédant à la dissolution de l'Assemblée Nationale. Le résultat a été sans appel, le camp présidentiel a vu de nouveau sa politique durement sanctionnée.

Par ses manœuvres visant à repousser le moment de désigner un nouveau gouvernement, Emmanuel Macron a marqué sa volonté de poursuivre sa politique au service exclusif du capital que les électeurs et électrices viennent de désavouer. Ainsi, loin de se contenter de gérer les « affaires courantes », son gouvernement sortant est allé, prenant prétexte de l'augmentation des déficits, jusqu'à préparer un budget de coupes massives de la dépense publique. En aggravant l'austérité, ce budget pour 2025 frapperait durement le monde du travail, les catégories populaires, la jeunesse, nos services publics, les collectivités territoriales.

Pour la première fois sous la Ve République, le représentant d'une force politique – la Droite républicaine – arrivée en 5e position aux législatives, avec seulement une quarantaine d'élus à l'Assemblée Nationale, compose

l'exécutif de notre pays et va piloter –peut-être- le budget de la nation. Le tout sous la supervision du RN, érigé en faiseur de rois ou en coupeur de têtes par un Emmanuel Macron qui se flattait, naguère, d'être le meilleur rempart à Marine Le Pen... On pourrait en rire, si ce n'était pas si grave.

Le refus présidentiel de désigner Lucie Castets comme Première ministre est avant tout la marque du rejet de tout changement de politique dans le sens porté par le programme du Nouveau Front Populaire. En usant de toutes les prérogatives que lui offre la Ve République, et en ignorant délibérément le verdict des urnes qui a placé le Nouveau Front populaire en tête du second tour des élections législatives, le chef de l'État prétend, au nom de la « stabilité institutionnelle », empêcher la gauche de chercher à construire, comme elle s'y est engagée, des majorités parlementaires autour de projets répondant aux grandes urgences sociales et écologiques de l'heure.

Ce coup de force antidémocratique d'une gravité extrême va encore creuser le fossé entre le pays et sa représentation institutionnelle, alimenter la défiance envers la politique. Les logiques néolibérales

ont des effets dévastateurs à tous les niveaux. Elles génèrent tensions et guerres en divers points du globe. En Europe, les économies se trouvent menacées de récession, les fermetures d'entreprises et délocalisations se poursuivent à un rythme soutenu. De plus, la cure d'austérité brutale qu'exigent de la France le Conseil de l'Union européenne et les marchés financiers ne peut qu'aggraver le quotidien de l'immense majorité de nos concitoyens et concitoyennes.

Pour vous, pour nous qui avons voté pour obtenir du changement, de la justice sociale et fiscale, pour retrouver du pouvoir d'achat, des services publics qui fonctionnent notamment dans la santé, les écoles ou pour notre sécurité, quelle déception car en méprisant nos votes de colère et d'espoir, le président de la République, en complicité avec la droite et l'extrême droite, va pouvoir poursuivre la même politique. Dans les jours et les semaines qui viennent, vous jugerez par vous-même et vous pourrez compter sur les élus du nouveau Front Populaire pour défendre vos intérêts.

**Les élus Communistes,
Socialistes et Républicains**

**Pour la liste
Rassemblement National**

**Tribune
non-parvenue**

**Pour la liste
La Renaissance Billysienne**

**Tribune
non-parvenue**

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.



GALA DE CATCH

ENTREES ADULTES 10 €
ENFANTS 8 € (-12ANS)

SAMEDI 5 OCTOBRE BILLY-MONTIGNY
A 20H SALLE PAUL ELUARD, STADE GUERRE

INFOS / RESA : 03.21.13.81.13. BILLETS A PARTIR DE 8 EUROS !



CONCERT

ESPACE CULTUREL **LEON DELFOSSE**
Avenue de la Fosse 2

Pierpoljak

Samedi
12 octobre, 20h



PAF : 15€
Billetterie en mairie
et sur place
Tél : 03 21 13 81 13